

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse E-mail : @

Téléphone : Portable :

Date de naissance : / / Profession :

Niveau de plongeur : (Fournir une copie du diplôme) - Nombre de plongées :

Tarifs				Cadre réservé
	Jeune – 16 ans	Etudiant	Adulte	
Adhésion (Licence incluse)	125 €	150 €	170 €	
Abonnement Subaqua <i>(Rayer pour ne pas souscrire d'abonnement)</i>			26 €	
Assurance individuelle accident <i>Participation à des compétitions : Assurance obligatoire (catégorie « PISCINE » minimum)</i>	<i>(Prix au dos)</i>			
Réduction famille :			€	
2 ^{ème} personne = - 10 €	-			
3 ^{ème} personne et suivantes = - 15 €				
Autre réduction :			€	
Licence autre club =	-			
Adulte - 40,74 € ; Jeune - 25,77 €				
Réduction encadrant = 70 €				
Total à payer			€	

En cochant cette case, je m'oppose à l'utilisation de mon image par le club

J'ai la possibilité de retirer mon consentement à l'utilisation de mes données à tout moment, et d'exercer mes droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, mes droits à la limitation du traitement et à la portabilité des données en adressant un courriel à vlrplongee@free.fr

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association

J'atteste avoir été informé de l'utilité de l'assurance individuelle accident

J'atteste avoir pris connaissance du protocole sanitaire COVID 19 et m'engage à le respecter

Fait à : le :

Signature (pour les mineurs, signature du responsable légal)

Personne à contacter en cas d'urgence : Nom, prénom, téléphone

.....

Pièces à fournir		Cadre réservé
▲ Certificat médical		
▲ Auto-questionnaire COVID		
▲ Copie de la licence (si licence souscrite dans un autre club)		
▲ Copie du diplôme de plongeur (pour les plongeurs confirmés)		
▲ Autorisation parentale (pour les mineurs)		
▲ Copie de la carte d'étudiant (pour l'obtention du tarif étudiant)		

TARIFS SAISON 2020/2021

ASSURANCES INDIVIDUELLES ACCIDENT POUR LES PRATIQUANTS, MONITEURS, JUGES, ARBITRES ET ENTRAÎNEURS EXERÇANT À TITRE BÉNÉVOLE	Loisir 1	20,00 €
	Loisir 2	25,00 €
	Loisir 3	42,00 €
	Piscine (intégrant les compétitions en piscine)	11,00 €
GARANTIE LOISIR TOP : GARANTIES DE BASE CI-DESSUS (LOISIR) + ASSURANCE VOYAGE PLONGÉE DANS LE MONDE ENTIER (ANNULATION, INTERRUPTION, ASSURANCE BAGAGES VOYAGE PLONGÉE)	Loisir 1 Top	39,00 €
	Loisir 2 Top	50,00 €
	Loisir 3 Top	83,00 €



Individuelle Accident & Assistance

Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (Article L 321-4 du Code du Sport).

Pourquoi une Individuelle Accident /Assistance ?

Du seul fait de votre licence vous bénéficiez de la garantie "Responsabilité Civile", qui vous couvre contre les conséquences financières que vous pourriez être amené à connaître, dans la pratique des activités reconnues par la FFESSM, si vous causiez un dommage à AUTRUI et que vous en étiez déclaré responsable, ainsi que la garantie de protection juridique.

C'EST BEAUCOUP MAIS ... CE N'EST PAS TOUT !

Si vous êtes victime d'un accident sans engagement de la responsabilité d'un tiers, vous n'êtes pas assuré dans le cadre du contrat "Responsabilité Civile" tel que défini ci-dessus ... mais vous pouvez l'être ... tout est possible, mais rien n'est fait sans votre demande.

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE INDIVIDUELLE ASSISTANCE

Nous vous proposons plusieurs garanties possibles :

Loisir 1 base, loisir 2 base et loisir 3 base

Nous vous proposons des garanties d'assurance, d'assistance avec des options de montants assurés différents.

Ces garanties d'assurances et d'assistance avec prise en charge des frais de saison vous sont acquises dans le monde entier.

ANNULATION ET INTERRUPTION DE VOYAGES DE PLONGEE

A la demande de nombreux Clubs, Licenciés et Structures Commerciales Agréées, la FFESSM nous a chargés de proposer une garantie d'assurance Voyages Plongée

Nous vous proposons plusieurs garanties possibles : **Loisir 1 Top, loisir 2 Top et loisir 3 Top**

Vous avez programmé un voyage ou un séjour plongée et vous êtes contraints d'annuler votre déplacement à la suite d'un événement garanti.

Vous êtes en séjour de plongée et vous êtes obligés de l'interrompre à la suite d'un événement garanti.

Si vos bagages sont perdus ou volés.

ASSURANCE BRIS DE MATERIEL

A partir de la formule Loisir 2, nous assurons le bris accidentel ou la destruction soudaine et accidentelle de votre matériel : chute, choc, contacts avec des fumées, incendie, explosions.

Pour une couverture plus complète (vol, perte, ...) de votre matériel, optez pour le contrat Tous Risques Matériel (TRM).